

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... Six mois... Trois mois...

Poste :

Un an... Six mois... Trois mois...

On s'abonne :

A SAUMUR. Chez tous les Libraires. A PARIS. Chez DONGREL et BULLIER...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS. Chez M. BAYAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Juin 1877.

SÉNAT.

Nous disions hier qu'après le discours de M. Victor Hugo, c'est M. Jules Simon qui a pris à son tour la parole...

La joue encore chaude des soufflets de M. Gambetta, il a essayé de prouver que le plus touchant accord n'a cessé de régner entre le ministère défunt et la majorité parlementaire...

On a dit M. Jules Simon, reproché au cabinet d'avoir manqué de volonté, d'avoir vécu de concessions faites aux dépens de sa conscience...

Comment! le reproche n'est pas fondé? Pour ne parler que de l'attitude du ministère dans la discussion de l'interpellation sur les « menées ultramontaines »...

Est-ce que cette attitude équivoque, sans franchise, sans dignité, n'indiquait pas suffisamment que le cabinet était l'esclave de M. Gambetta...

L'asservissement du ministère à la domination de la gauche était aussi complet que possible. On conçoit dès lors que, placé dans l'alternative ou d'abdiquer entre les mains de M. Gambetta...

Je ne partageais pas, a dit M. Jules Simon, les passions de quelques-uns de mes amis politiques. — C'est possible, mais vous leur obéissiez et, dans la pratique, cela revenait au même...

M. le duc de Broglie n'a pas eu de peine à justifier l'acte du 16 mai. Non-seulement la mesure d'énergie prise par le Maréchal est rigoureusement légale, mais elle était nécessaire...

La lutte était engagée entre les conservateurs et les républicains; ces derniers ont demandé des armes à la calomnie. Ils veulent faire croire à une intrigue cléricale et menacent la France d'une guerre religieuse...

M. Gambetta le pays ne saurait hésiter; il soutiendra le gouvernement contre le radicalisme.

Le discours de M. le duc de Broglie a été très-applaudi; en descendant de la tribune, M. le président du conseil a reçu les félicitations d'un grand nombre de sénateurs.

Si la quantité pouvait remplacer la qualité, le discours de M. Bérenger serait certainement le plus remarquable de tous ceux qui ont été prononcés, soit au Sénat, soit à la Chambre...

Déjà de M. Bérenger, le Sénat s'est vu menacé d'un discours de M. Bertauld. Quand M. Bertauld annonce qu'il n'a que quelques mots à dire, il en a pour cinq petits quarts d'heure...

Hier vendredi, à cinq heures du soir, la discussion continuait au Sénat; aucun membre du ministère n'avait encore pris la parole.

On s'attendait que M. de Meaux porterait la parole au nom du gouvernement; M. Depeyre devait aussi développer les motifs de son rapport.

La séance a dû se prolonger assez avant dans la soirée, mais le vote ne devait pas être remis à aujourd'hui.

Chronique générale.

Jéudi soir, on a affiché dans Paris les déclarations de M. le duc Decazes et le dis-

courses de M. de Fourtou à la Chambre des députés.

Ces deux importants documents vont être, du reste, affichés dans toute la France.

Les préfets viennent de recevoir l'ordre de veiller attentivement à la formation des comités radicaux qui s'organisent en province sous l'impulsion des chefs du parti...

D'après les rapports qui ont été demandés aux préfets sur la situation, le départ de la Chambre n'est aucunement de nature à inspirer des regrets au monde des affaires...

Au moins de juillet 1875, lors des débats sur l'organisation du « Comité de comptabilité », M. Léon Renault faisait les déclarations suivantes :

« Si, aux yeux de tous ceux qui ont le souci de l'action gouvernementale et qui s'inquiètent de voir une organisation occulte se constituer à côté des pouvoirs réguliers, les procédés du parti bonapartiste créent un grave péril, il y aurait cependant une grande imprudence à n'envisager que ce côté de notre situation.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JEAN-FRANÇOIS L'INDÉPENDANT.

(Suite et fin.)

Les deux frères avaient suivi cette cruelle cérémonie avec une curiosité mêlée d'épouvante et de pitié. Lorsqu'elle fut achevée :

— Mes frères blancs ont vu, dit Ove lentement. — Et l'on ne peut, sans ces épreuves, faire partie de votre tribu ? demanda Jean.

— Non, répondit le chef; car ce sont elles qui nous assurent du courage des jeunes gens. Les laches ne peuvent jamais devenir des Caroucas.

— J'aurais encore pu accepter la peinture de roucou en guise de culottes, murmura Paul; mais faire découper ma blouse comme une broderie, puis la mettre à la sauce piquante... c'est mille fois pis que le chat à neuf queues de maître Floch.

Jean-François ne répondit rien, mais il était devenu soucieux.

Les deux frères prirent peu de part à la fête qui fut donnée par les parents du jeune homme qui

venait d'être reçu guerrier. Dès qu'ils purent se trouver seuls :

— Nous ne resterons point parmi ces brutes, petit Paul, dit Jean-François. Je le vois bien maintenant, c'est partout de même : au pensionnat, il y avait la retenue et les pensums ; à bord de la frégate, les coups de garçette ; ici, les écorchures frottées de piment. Puisque partout où les hommes sont réunis il faut que l'on vous tyrannise et que l'on vous torture, sauvons-nous dans les bois, petit Paul ; la terre, le ciel et l'eau nous fourniront tout ce qu'ils fournissent à un sauvage. Au diable donc leur tribu ! et vivons seuls pour être indépendants.

Petit Paul tenait trop à ses culottes, et surtout à sa peau, pour ne pas goûter ce conseil : aussi, profitant de l'ivresse des Caroucas, quittèrent-ils le soir même la vallée.

Ils franchirent plusieurs chaînes de collines, traversèrent plusieurs vallées, et arrivèrent enfin, au bout de quelques jours, sur un plateau vaste et élevé, d'où ils aperçurent l'île entière ainsi que la mer qui l'entourait.

Ce plateau était couvert d'arbres chargés de fruits; un ruisseau poissonneux le traversait, les ignames et le manioc y poussaient sans culture; les deux frères pensèrent qu'ils ne pouvaient trouver un lieu plus convenable.

En conséquence, ils rassemblèrent des branches sèches, de la terre, des feuilles de latanier, et

construisirent de leur mieux un carbet pour s'abriter.

Quant au lit, ils enfoncèrent dans le sol quatre pieux, comme ils l'avaient vu faire chez les Caroucas, les réunirent par des tresses enlacées d'écorce de mahot, et recouvrirent de feuillage et de coton cette trame grossière.

Ils se fabriquèrent ensuite des arcs de palmiste, et des flèches de bambou armées d'une forte arête de poisson; mais ils furent longtemps avant de pouvoir s'en servir avec assez d'adresse pour frapper les acousit ou les oiseaux. Heureusement que la pêche, les fruits et les racines arrachées à la terre pouvaient leur suffire.

V.

Quelques mois s'écoulèrent de cette manière.

Jean-François avait tout fait pour prendre goût à cette vie sauvage, et pour se persuader que la liberté dont il jouissait enfin suffisait à son bonheur; mais, malgré ses efforts, la tristesse et le découragement commençaient à s'emparer de lui : cette solitude lui pesait. Il eut, d'ailleurs, bientôt à souffrir des maux qu'il n'avait point prévus. Ses vêtements, ainsi que ceux de son frère, tombaient en lambeaux; ils avaient à supporter tour à tour la chaleur du jour et le froid de la nuit.

Pour comble d'infortune, un orage emporta leur

carbet, le ruisseau où ils avaient pêché jusqu'alors tarit tout à coup, les ignames manquèrent, et la faim se fit sentir.

Paul, qui était moins robuste que son frère, ne put résister à tant de privations et de fatigues; il tomba dangereusement malade.

Jusqu'alors Jean-François avait courageusement lutté contre la misère; mais quand il vit son frère étendu sur leur lit de feuilles, sans regard, sans voix, et presque sans haleine, tout son courage l'abandonna.

Il s'assit à terre, cacha sa tête dans ses deux mains, et se mit à pleurer amèrement.

Petit Paul l'entendit, et l'appela.

— Pourquoi pleures-tu, frère? demanda-t-il avec effort.

— Parce que c'est ma faute si tu es ici, répondit François.

— Ne dis point cela, murmura le bossu; n'ai-je point voulu venir avec toi ?

— Non, non ! répéta Jean avec une sorte de rage désespérée. C'est par amitié pour moi que tu m'as suivi; c'est parce que je ne pouvais me soumettre à personne que nous avons quitté Brest, puis la frégate... J'aurais voulu trouver un lieu où l'on pût vivre entièrement libre; mais maintenant je comprends qu'il n'en est point... Là-bas c'étaient des parents ou des supérieurs qui étaient nos maîtres; ici la faim, le chaud, la maladie. Ce que je

» En effet, de même que le parti bonapartiste, le parti révolutionnaire ne cesse d'agir. L'organisation du parti bonapartiste n'est pas la seule organisation occulte et redoutable qui se soit constituée en France. Le parti de la révolution sociale et cosmopolite, je vous l'ai déjà dit, je tiens à vous le répéter, a aussi sa direction, ses cadres, sa propagande.

» Si j'avais à vous entretenir de ce PÉRIODIQUE CONSIDÉRABLE A MES YEUX, je ferais mon devoir en éclairant l'Assemblée sans réserve et en parlant en toute sécurité, comme je viens de le faire devant vous.

» Je lui montrerais que si le parti bonapartiste va prendre son mot d'ordre à Cambronne, le parti révolutionnaire va prendre le sien à Genève, à Londres, à Bruxelles.

Dans tout son discours du 49 juin 1877, le même homme s'est attaché à démontrer que « le parti de la révolution sociale et cosmopolite » n'est qu'une fantasmagorie créée pour le besoin du cabinet actuel. M. Léon Renault est trop infidèle à lui-même pour mériter qu'on l'estime et qu'on le croie.

La presse radicale s'est bien gardée de relever l'anecdote suivante sur M. Léon Renault :

Le 15 mai dernier, M. Léon Renault était un impatient. Il se demandait avec anxiété quand finirait la comédie du ministère Jules Simon.

Il trouvait que la longanimité de M. le Maréchal-Président dépassait toutes les bornes.

Le 15 mai, M. Léon Renault rencontrait un sénateur célèbre, aujourd'hui ministre, et, l'abordant familièrement, il lui disait :

« Mais qu'attend donc le Maréchal ? »

Le Français ajoute quelques détails sur les sentiments de M. Léon Renault dans les jours qui ont précédé sa conversion subite au radicalisme :

« Il dénonçait dans tel salon l'accord secret, le pacte de M. Jules Simon et de M. Gambetta. Dans un autre, il revenait, avec l'aveu de ses déceptions ; il revenait, plein de mélancolie, de dépit et de désespérance. Il déclarait bien haut que, même placée sous la menace d'une dissolution, cette Chambre était incapable de s'assagir ; il pensait qu'on ne pouvait jamais « rien faire avec elle ». Il stimulait les conservateurs. Il pressait M. le duc de Broglie de ressaisir le pouvoir. Il avait peur que la société ne finît par périr, dans cette dissolution des lois et du gouvernement lui-même où la gauche en ruinaient peu à peu les forces. M. Léon Renault devenait même presque « clérical ». Le 4 mai, il avait dans l'imagination une éloquentة réplique à M. Gambetta ; il la débitait à un premier ministre d'autrefois, qui, sous le charme, l'invitait à monter à la tribune pour y prononcer ce discours. Le 17 mai, M. Léon Renault refusait son vote à M. Gambetta : il estimait que la sommation adressée par M. Gambetta au Maréchal n'était pas parlementaire. Le lendemain, à la soirée de l'Élysée, il était au nombre de ceux qui étaient venus serrer la main au

Maréchal, pour l'assurer qu'ils étaient avec lui dans cette lutte... Eh bien ! hier, M. Léon Renault appelait un Polignac celui qu'il adjurait naguère de pourvoir sans retard à la défense de la société. »

SINCÉRITÉ ELECTORALE.

M. Jules Ferry a prononcé lundi à la Chambre les paroles suivantes :

« Nous avons le droit d'exiger que cette grande épreuve soit loyale et sincère. Nous l'exigerons et nous vous le demanderons pour l'honneur du cabinet qui est sur ces bancs... (Interruptions diverses) et dans l'intérêt du pays.

» Or, j'ai le droit de dire que la conduite du nouveau pouvoir depuis un mois nous permet d'affirmer à la face du pays que l'on ne veut pas de cette partie loyale, de ce franc jeu, le fair play, comme disent les Anglais, et qu'on prépare, au contraire, je ne sais quelle épreuve monstrueuse, sans exemple dans notre histoire, de la candidature officielle, la honte et le fléau de notre pays. »

Voici la dépêche que recevait, le 4^{er} février 1874, le secrétaire général du département d'Indre-et-Loire :

« Bordeaux, 4^{er} février 1874.

» Vous avez reçu les décrets et proclamation de notre ministre. Il faut sauver la République. Vous savez maintenant comment notre ministre comprend la position.

» Une Assemblée est INÉVITABLE. Il la faut républicaine, capable de maintenir la paix.

» Je vous demande d'aller à Orléans, avec le titre de préfet et le droit de choisir votre secrétaire général et tous vos auxiliaires.

» Allez-y et faites tout ce que commandent les élections qui se préparent. Répondez immédiatement.

» Signé : SPULLER. »

Quelle effronterie ne faut-il pas à M. Ferry et à son parti pour oser aujourd'hui parler de sincérité et de loyauté ! Il leur sied bien vraiment de s'indigner d'avance contre la candidature officielle ! C'est précisément la loyauté et la sincérité de l'élection qui les effrayent. Ils rugissent, parce qu'ils n'auront plus le moyen de faire tout ce « que commandent les élections. »

La société du journal la République française se transforme en société anonyme qui a la prétention de durer vingt-cinq ans (?).

Vingt-cinq ans, hum ! hum ! Il faudra peut-être bien, d'ici là, changer le titre. Toujours est-il que M. Léon Gambetta reçoit 400 actions sur les 850 qui forment le fonds de la société, soit 400,000 fr. C'est la vraie part du lion.

Le Mémorial de l'Allier nous annonce que de nouvelles mesures très-sérieuses vont être prises contre les cabaretiers qui vendent

des journaux et qui se font les propagateurs des feuilles anti-sociales.

L'ordre a été donné, ajoute-t-il, d'enlever la licence à ces industriels qui sont, dans beaucoup d'endroits, les agents les plus actifs du parti radical.

D'autre part, le préfet de la Sarthe vient d'adresser aux agents administratifs de son département une circulaire sur la répression des fausses nouvelles et des mensonges propagés dans un lieu public.

D'ailleurs, les mesures prises par les préfets sur le colportage sont exécutées avec sévérité. 18 colporteurs de journaux radicaux viennent de se voir dresser un procès-verbal par la police de Marseille, pour colportage sur la voie publique, sans autorisation.

Nous trouvons dans l'Univers un vigoureux article signé de M. Louis Vuillot ; nous n'hésitons pas à le mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« La dissolution est un fruit archi-mûr. La formalité le laisse encore sur l'arbre. Il y sera un jour ou deux. En attendant l'heure où le Sénat fera la cérémonie mortuaire, qui est une espèce d'extrême-onction civile, ou si l'on veut une sorte de permis d'inhumer qui ne se refuse pas (car si le Sénat refusait, il n'y aurait rien de fait, rien ne serait fait, — et tout pourrait se faire !), en attendant le permis du Sénat, le corps reste là et tout se passe de la manière accoutumée, comme si tout le monde était vivant. L'homme est un animal qui chante et qui fait des cérémonies. Il n'y a que cela qui le distingue des autres bêtes.

» Et tout se passe à la Chambre comme à l'ordinaire. Les huissiers sont de service, la buvette est ouverte, la parlotte se tient, les ministres sont présents, des discours partent de droite et de gauche, des interruptions se lancent de partout. On faisait cela autour des rois de France quand ils mouraient. On leur servait à dîner jusqu'au moment de partir pour Saint-Denis. Cela signifiait que les rois de France ne mouraient pas. Cette étiquette était fort intelligente. Seulement les Chambres meurent et celle-ci est très-morte. Mais on attend les papiers du Sénat, car elle est morte par accident, accident légal, mais prévu.

Un loup donc, étant de frairie,

Un os lui demeura bien avant au gosier.

On lui sert des secours qui ne lui font rien du tout, mais qui paraissent d'autant plus importants et sont d'autant plus empressés que ce sont les héritiers qui les font. Ils espèrent en profiter. C'était le but de M. Gambetta qui a inventé le « gouvernement des curés », et qui prétend bien utiliser encore cette absinthe. M. Decazes a parlé dans le même dessein. « Vous allez voir que je suis un ministre de paix, » a-t-il dit. Et, en effet, il a prouvé qu'il avait toujours eu peur. M. de Corcelles, du temps même qu'il était ambassadeur, eut un mot heureux. Il a défini M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, « un agent de change dans une

voix, un bruit de pas...

Il fit un effort pour s'élançer à leur rencontre, et vint tomber, haletant et épuisé, à leurs pieds.

— Dieu me damne ! c'est le noiraud, s'écria une voix connue.

— Maître Floch !... dit Jean.

Et il s'évanouit de fatigue et d'émotion.

On releva les deux frères, qui furent transportés dans la chaloupe, et de là à la frégate, où tout s'expliqua.

Jean-François raconta d'abord, sans rien déguiser, ce qui avait eu lieu.

Quant au retour de la Felicité dans ces parages, il n'était point fortuit : le capitaine Livel, après avoir rempli sa mission, avait voulu repasser près de l'île pour connaître, s'il était possible, le sort des deux frères.

On a vu comment le hasard avait favorisé cette difficile recherche.

Les soins donnés à Paul réussirent à le sauver, et il débarqua sain et sauf à Brest avec François. Mais l'expérience avait complètement corrigé celui-ci de cette espèce d'orgueil qui l'avait jusqu'alors rendu indisciplinable. Il devint aussi soumis qu'il avait été révolté, et lorsqu'on parlait devant lui d'indépendance, il avait coutume de dire :

— La véritable indépendance n'est que dans la prompte obéissance au devoir.

(Magasin pittoresque, tome VIII.)

cour d'amour. » Les papiers qu'a lus M. Decazes prouvent qu'il a toujours négocié la paix et toujours été agréé. Il est poli, poli, surtout envers les Italiens. Les gauches n'ont pas paru l'entendre avec plaisir ; elles aiment bien la politesse, mais elles aiment à dire et à croire qu'il n'y a de bien poli envers l'étranger qu'elles-mêmes et que ce sont elles qui plaisent toujours. Tout ce que sont cazes a passé. On chercherait en vain dans son discours ce qui l'a pu séparer de M. Juvenier et ce qui pourrait l'empêcher de le revenir avec cet homme d'Etat qui a accusé le Pape de mentir.

» Après M. Decazes, M. Pâris, ministre des travaux publics, a prouvé que le ministère du 16 mai n'est pour rien dans l'état de langueur où, selon M. Gambetta, les affaires sont tombées depuis le 16 mai. On l'a écouté. M. Pâris parle bien.

» Ensuite (ou avant lui) M. Ferry a éprouvé le besoin de se faire entendre. On l'a entendu. Il n'a pas retiré l'os, et, franchement, tous ces discours ont paru bien inutiles. On attend la cérémonie.

» La Chambre semblait un peu lasse de son orgie de samedi dernier, un peu lasse et peut-être un peu honteuse. Elle était fatiguée, tout lui paraissait fatigant. L'entêtement, s. v. p. !

» Une interruption de M. de Cassagnac. M. Ferry parlait beaucoup de l'épée du Maréchal, dont il lui semble que la minorité abuse. « Une épée ? a dit le poignant interrupteur. Le Maréchal porte un bâton ! » La mot a paru juste. Il est infiniment... Il est même immortel ! — LOUIS VUILLOT. »

Le 16 mai devant l'Europe.

Les républicains s'étaient forgés des armes odieuses, au lendemain du 16 mai. Elles leur sont toutes arrachées des mains.

La plus criminelle tentative était incontestablement de montrer l'Europe menaçant la France d'une nouvelle invasion. — « Votre coup d'Etat, avait dit M. Gambetta, est la préface de la guerre ! » Et dans le manifeste des gauches et dans les lettres particulières des députés républicains, et dans leurs discours aux électeurs, et dans les articles de leurs journaux, on annonçait partout la guerre.

On voulait terroriser le pays. On voulait le distraire des légitimes frayeurs que lui cause la marée montante du radicalisme, par la perspective douloureuse d'une coalition européenne.

Dans les villes, particulièrement dans celles qui ont souffert de la campagne de 1870, les ouvriers enrôlés par les républicains au service de leurs haines et de leurs mensonges, répandaient dans les ateliers le bruit que la ruine de l'industrie était proche.

Dans les campagnes, les agents des députés révoltés menaçaient les pères de famille d'une prochaine levée en masse, enlevant tous les jeunes gens valides, tous les réservistes pour les livrer aux hasards sanglants d'une lutte disproportionnée avec l'Allemagne et l'Italie liguées contre la France.

Ces infamies, hélas ! ont failli trouver crédit.

Aujourd'hui, la honte de ces procédés d'opposition républicaine va retomber tout entière sur leurs auteurs.

Non-seulement le 16 mai n'est pas la guerre avec l'Europe, mais c'est la réhabilitation de la France devant l'Europe.

Le ministre des affaires étrangères l'a dit à la Chambre, et il l'a prouvé. Il a lu des pièces diplomatiques, qui sont des témoignages irréfutables des sympathies de toutes les grandes puissances.

A Berlin, à Rome, à Vienne, à Saint-Petersbourg, on n'a pas à intervenir dans nos affaires intérieures ; mais on a le droit d'y juger les actes qui s'accomplissent chez nous et d'en prévoir les conséquences. Or, le jugement porté sur le 16 mai a été exclusivement favorable ; les prévisions ont été immédiatement flattées pour le maréchal d'Etat Mac-Mahon, pour ses ministres et pour le parti conservateur.

Aucune des grandes puissances n'a eue le moindre doute, la moindre inquiétude, aucune n'a songé à donner aux décisions politiques du Maréchal le moindre caractère agressif.

Ainsi les démentis produits à la tribune par M. le duc Decazes viennent frapper sur le premier visage les auteurs des manifestes et le premier de tous, M. Gambetta !

croisais l'indépendance n'est que l'isolement, et l'isolement est le pire de tous les maux. Si nous étions encore au pays, à bord, ou même chez les Caroucas, tu aurais des soins, des remèdes pour calmer tes souffrances, tandis qu'ici je ne puis rien que les voir et les déplorer. Oh ! pourquoi n'ai-je pas senti plus tôt que dans la société on nous rendait en protection ce que nous donnions en obéissance ?

— Je l'ai souvent pensé, balbutia Paul ; et toutes les fois que tu répétais : Je veux être indépendant ! il me semblait l'entendre dire : Je veux vivre pour moi tout seul, et avoir raison contre tout le monde. Mais si je te l'avais dit, tu aurais cru que je refusais de faire comme toi.

— Cher, cher Paul ! s'écria Jean en serrant son frère dans ses bras ; comment réparer le mal que je t'ai fait ? Ah ! que ne puis-je te rendre à notre famille au prix de ma vie !... Mon Dieu ! n'avez-vous donc aucune pitié de ceux qui se repentent ?

Il n'avait point achevé, qu'un sourd retentissement se fit entendre au loin. Paul rouvrit vivement les yeux.

— As-tu entendu, frère ? demanda-t-il.

— Quoi ?

— Ecoute...

Un second coup venait en effet de retentir.

— Le canon ! s'écria Jean-François en se levant d'un bond, et fou de bonheur.

— C'est un navire, frère !

Il n'en entendit pas davantage, et s'élança à la fenêtre de la cabane. Un vaisseau s'avancait, en effet, à pleines voiles, tournant la pointe la plus avancée de l'île.

Une pensée subite traversa l'esprit de François : il saisit un tison au foyer, et, courant à un bouquet d'arbres desséchés qui s'élevaient sur le sommet du plateau, il y mit le feu.

Bientôt la flamme, activée par le vent, courut en tourbillonnant autour des tiges mortes, et s'éleva comme une longue colonne.

En même temps, François, qui s'était placé au pied des arbres enflammés, au risque d'être écrasé par leur chute, faisait des signaux...

Tout à coup les voiles furent carguées ; le navire s'arrêta, et une chaloupe se dirigea vers la terre.

On l'avait aperçu !

Jean-François courut au carbet, il prit sur ses épaules son frère délirant de fièvre et de joie, et descendit vers la mer aussi vite que lui permettait son fardeau.

Lorsqu'il atteignit la grève, l'équipage de la chaloupe était déjà débarqué et s'avancait vers le morne.

François sentait ses jambes faillir sous lui ; un voile couvrait ses yeux et l'empêchait de distinguer ceux qui s'avancèrent. Il entendit seulement des

L'Europe surprise, indignée, qui vient elle-même donner aux républicains français une leçon de patriotisme et de dignité... Profitera-t-elle ? La leçon est cuisante... Profitera-t-elle ? Non. N'attendez rien des hommes qui ont eu le triste courage de souhaiter la ruine de la France pour satisfaire leur ambition ; nous n'attendons rien de ceux qui, alliés de l'ennemi en 1870, eussent encore voulu demander aux baïonnettes étrangères leur concours pour soutenir la République. Mais si la leçon ne leur profite pas, le pays la recueillera, et durant la lutte électorale, il la rappellera énergiquement à tous les candidats du radicalisme. Ainsi donc, que personne aujourd'hui ne néglige de répandre la déclaration de M. le duc Decazes. Où il y a eu inquiétude, il y aura indignation ; où il y a eu peur, il y aura colère — et la colère et l'indignation président à la lutte électorale, dans le camp conservateur, c'est la ruine méritée du parti radical.

Guerre d'Orient.

On nous écrit de Vienne, 22 juin :

Le passage du Danube doit avoir lieu dans une semaine environ. Tout ce que je vois et apprend me donne la conviction que l'armée roumaine prendra part à cette opération. Soutenue par 50,000 Russes, elle attaquera Widdin. La Russie a promis de récompenser les Roumains en reconnaissant leur indépendance. Indépendance aussi pour la Serbie et accroissement territorial (Vieille Serbie et Bosnie) si les Serbes observent une rigoureuse neutralité. La situation du Monténégro est considérée comme désespérée. (La Défense.)

Bucharest, 22 juin.

Après de vives instances, M. Rosetti a consenti à reprendre la présidence de la Chambre.

Il vient d'arriver ici des engins de siège destinés à la forteresse de Kalafat, que les Turcs menacent d'un bombardement.

Le bruit se confirme qu'en ce moment un combat acharné est engagé entre les troupes ottomanes et les troupes russes. L'action paraît devoir être décisive.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LES DEVANCEMENTS D'APPEL DE LA CLASSE 1876.

Aux termes d'une décision qui vient d'être prise par M. le ministre de la guerre, les jeunes soldats de la classe 1876 seront admis, à partir du 1^{er} juillet prochain, à devancer l'appel pour l'armée de terre.

Ces devancements d'appel auront lieu exclusivement au titre des corps désignés pour chaque subdivision de région dans l'état annexé à la circulaire qui notifie cette décision.

Pour l'armée de mer, il ne sera reçu de devancements d'appel que sur le vu d'autorisations spéciales de M. le ministre de la marine et des colonies.

En ce qui concerne les conditions de taille et d'aptitude professionnelle et à exiger des jeunes soldats demandant à devancer l'appel pour l'armée de terre, M. le général Berthaut recommande de se conformer aux dispositions suivantes :

Les hommes qui justifieront de connaissances en équitation, ou de leur aptitude à conduire ou à soigner les chevaux seront admis, par voie de devancement d'appel, dans les corps de cavalerie légère, lors même qu'ils n'auraient pas le minimum de taille préétabli exigé. Les commandants de bureaux de recrutement devront, tout en n'admettant dans ces corps que les jeunes gens capables de supporter la fatigue du cheval, en exclure avec soin ceux qui présenteraient un excès de corpulence.

Les maréchaux-ferrants, les ouvriers serruriers, bourreliers, armuriers et tailleurs seront admis, sans condition de taille, dans tous les corps de cavalerie, d'artillerie et des équipages militaires.

Les jeunes soldats que leur profession rend plus spécialement aptes au service de canonniers conducteurs, pourront être reçus dans les régiments d'artillerie avec la

taille de 1^m 64 seulement. Ils seront pris dans la proportion du tiers du nombre total de ceux qui demanderont à entrer dans ces corps. Les servants devront avoir au moins la taille de 1^m 67.

Théâtre de Saumur.

M. l'administrateur de la troupe du Théâtre-Taitbout, en ce moment à Nantes, nous prie d'annoncer qu'une seconde représentation de *Poupées parisiennes* sera donnée sur notre scène, lundi prochain 25 juin, par les artistes qui ont déjà joué mercredi cette pièce fantaisiste de MM. G. Marot et Henri Bugnet.

Si la représentation de mercredi avait attiré peu de monde, c'est qu'elle avait lieu le lendemain de celle de M^{me} Marie Laurent.

Nous croyons que les artistes distingués composant la troupe du Théâtre-Taitbout peuvent compter, pour lundi, sur un public beaucoup plus nombreux.

MUSIQUE DU COLLÈGE.

La musique du collège, dirigée par M. Meyer, se fera entendre demain dimanche, à 8 heures 1/4 du soir, dans le Square du théâtre.

Programme :

1. Belgique, marche..... X...
2. Béatrice, fantaisie..... BELLINI.
3. Fantaisie sur des motifs de..... VENZANO.
4. Une Chasse, fantaisie..... MARIE.
5. Follette, mazurka..... COUTURIER.

Saint-Just-sur-Dive. — Le 18 juin dernier, deux personnes longeant le canal de la Dive, à 400 mètres environ du pont de Saint-Just, aperçurent sur la rive une casquette, une blouse, une ceinture et une paire de bottes ; ils reconnurent que ces habits étaient ceux de Jacques Thibault, cultivateur à Brézé ; ils allèrent à la hâte prévenir le maire et la gendarmerie, et on commença immédiatement des recherches qui aboutirent à la découverte du cadavre flottant sur l'eau.

Thibault n'était âgé que de 33 ans.

Poitiers. — La saison des bains est à peine ouverte, et déjà le Clain vient de faire une victime. Un cordonnier de la rue de la Tranchée, le nommé Gondon, s'était rendu mercredi soir vers huit heures, en compagnie de sa femme et d'un voisin, sur les bords du Clain, près du pont du chemin de fer. Tenté par la fraîcheur de l'eau, il voulut prendre un bain, et s'élança dans la rivière en disant qu'il savait bien nager ; mais il avait trop présumé de ses forces, et le malheureux disparaissait presque aussitôt sous les yeux de sa femme et de son ami qui étaient impuissants à le secourir. Quand on le retira de l'eau, il avait cessé de vivre. Il laisse six enfants.

FUNÉRAILLES DE M^{sr} FOURNIER, EVÊQUE DE NANTES.

On lit dans *l'Espérance du peuple* :

« Jeudi matin, à sept heures et demie, la cathédrale, tendue de draperies noires semées de croix d'argent, était toute remplie de fidèles qui venaient rendre les derniers devoirs à notre vénérable évêque.

« La messe a été célébrée par M^{sr} Freppe, évêque d'Angers ; les absoutes données par Nosseigneurs Bécél, évêque de Vannes ; Lecoq, évêque de Luçon ; Nouvel, évêque de Quimper ; d'Outremont, évêque de Mans.

« On a remarqué le magnifique *Ave Maria*, de Gounod, admirablement interprété par la musique du 64^e, avant le *Dies iræ*.

« Toutes les autorités civiles et militaires et une foule innombrable de fidèles se pressaient autour du catafalque qui a parcouru une grande partie de la ville.

« Les magasins étaient fermés, les rues tendues de noir. Toute la ville était présente : ceux qui ne pouvaient faire partie du cortège se pressaient à ses abords. Un grand nombre d'étrangers, prêtres et laïques, avaient voulu conduire le corps de notre pieux évêque à sa dernière demeure, à cette église de Saint-Nicolas qu'il avait bâtie, au milieu de cette paroisse qu'il avait tant aimée.

« En tête du cortège marchaient les gendarmes et les dragons avec leurs uniformes brillants. Venaient ensuite les enfants de la Providence, suivis des sœurs de Saint-Joseph et de Saint-Vincent-de-Paul, d'autres communautés de religieuses, les sourds-muets ;

les sapeurs, les tambours, le colonel du 64^e suivaient le drapeau en deuil.

« Le Petit-Séminaire, les Frères de Lammennais, ceux de Saint-Gabriel, ceux de la Doctrine chrétienne, étaient suivis des suisses et des bedeaux, qui précédaient le clergé, parmi lequel brillaient les croix des paroisses. La musique des pompiers se faisait entendre à leur suite, ainsi que la musique militaire.

« Puis venaient la Psalette, le Chapitre, les vicaires capitulaires, les abbés mitrés, Nosseigneurs de Vannes, de Luçon, de Quimper, du Mans, d'Angers et de Larisse.

« Le cercueil, dont les cordons étaient tenus par M. le préfet, M. Lechat, maire, M. le général Féline, M. le président du tribunal, et deux chanoines étrangers, était suivi des Grands-Vicaires et Secrétaires de Monseigneur, des autorités et du deuil.

« Parmi les parents de Monseigneur, nous avons remarqué : MM. Gautier-Blanchardière, Arnous-Rivière, Reneaume, Etienne, Say et Barjolle ; parmi les autorités militaires, le général Poitevin de La Croix (le général Espivent de la Villeboisnet était absent pour la session du Sénat), le général Segrétain, le général Clémur, et tous les officiers de la garnison ; parmi les autorités civiles, MM. les adjoints, et plusieurs conseillers municipaux : MM. l'amiral de Cornulier, Noisette, Le Romain, Lapeyrade et Waldeck-Rousseau.

« Un piquet d'infanterie et les dragons fermaient la marche.

« Rien de plus imposant que ces derniers honneurs rendus à notre évêque, ces prières, ces chants solennels et lugubres qui s'élevaient vers Dieu pour l'âme du Pasteur.

« Ce concours immense de peuple montrait de quelle popularité véritable jouissait le pieux et digne évêque, connu et aimé depuis si longtemps dans sa ville natale. Elle ne perdra jamais le souvenir du prélat qui l'a dotée de beaux monuments, achevés ou déjà fort avancés, s'élevant jusqu'aux cieux, comme une prière muette en faveur de sa belle âme.

« Espérons que Dieu l'aura reçue entre ses bras paternels. Mourir à Rome, c'est mourir témoin de la foi, c'est une sorte de glorieux martyre.

« Nantes n'oubliera jamais le prélat qui s'est dépensé tout entier pour son diocèse et qui l'a tant aimé : *Amator fratrum et populi Israël.* »

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme payable le 15 juin sont priées de se libérer.

Faits divers.

On lit dans *l'Avenir de Blois* :

Plusieurs de nos correspondants nous signalent l'active propagande qui se fait en ce moment sur plusieurs points du département, en vue de provoquer un mouvement d'opinion contre le Maréchal et son gouvernement.

Des colporteurs, avec un petit ballot sous le bras, parcourent les communes, répétant aux cultivateurs qu'ils viennent de Paris, que tout va mal, que la guerre civile et la guerre étrangère sont imminentes.

Depuis la récente circulaire de M. le ministre de l'intérieur, le nombre de ces colporteurs a considérablement diminué. Mais la propagande radicale s'exerce par un autre moyen.

Il ne se passe pas de jour où les facteurs ne distribuent quantité de journaux de Paris conçus dans le plus mauvais esprit, et directement adressés aux propriétaires et aux fermiers.

Nous comptons trop sur le bon sens des habitants de la campagne pour croire qu'ils seront dupes de semblables manœuvres.

* *

Demain dimanche, une grande cavalcade historique, organisée au profit des pauvres, aura lieu à Saint-Germain-en-Laye.

Cette fête est donnée avec le concours des 9^e et 13^e régiments de chasseurs à cheval, de la musique municipale et de différentes Sociétés de la ville.

La cavalcade figurera : « l'Entrée du roy François I^{er} dans sa bonne ville de Saint-Germain. »

Dernières Nouvelles.

Paris, 23 juin, 9 h., matin.

La dissolution a été votée, hier soir, à une majorité de 20 voix.

Il y a eu 15 abstentions.

Pour les articles non signés : P. GODBT.

Chronique Financière.

Bourse du 22 juin 1877.

Il n'y pas de nouvel emprunt étranger aujourd'hui. On discute un peu l'emprunt portugais que l'on trouve d'autant plus cher que, depuis le traité de Méthuen, le Portugal n'est qu'une colonie de l'Angleterre qui profite de toutes ses exportations pour les payer au moyen de ses importations. Le syndicat contractant a-t-il obtenu pour le commerce français un avantage marqué ? Le marché est lourd, fatigué du mouvement trop rapide de hausse qui l'a surmonté. On cote le 3 0/0 69.50 et 69.55, le 5 0/0 105.50. On affiche à l'escompte 15.000 fr. de 3 0/0, 2.400 florins, 12.500 fr. 5 0/0 et 1.050 fr. de 5 0/0. L'escompte de rente autrichienne 4 0/0 en or est caractéristique et montre assez que les syndicats agissent sur toutes les valeurs. Nous ne voyons pas cependant qu'ils s'occupent ni de la rente hongroise en circulation, ni du Portugais dont on pourrait coter l'ancien emprunt. Mais on ne peut pas tout faire avec le seul capital de la France, et force est bien de s'arrêter un peu en route. Le 5 0/0 italien est à 60.65 et 69.70. La rente autrichienne 5 0/0 en or se négocie à 57.60. Le 5 0/0 turc est à 8.55. L'extérieure espagnole est sans grand changement à 10 3/8. Les actions des sociétés de crédit donnent lieu à peu d'affaires, vu le manque de transactions tant en escomptes qu'en émission.

(Correspondance universelle.)

M. L. de Viel-Castel vient de publier, chez Calmann Lévy, le tome XIX de son *Histoire de la Restauration*, dont l'Académie Française a, comme on sait, consacré le mérite en décernant à l'auteur le grand prix Gobert. Dans ce nouveau volume sont racontés et appréciés les événements politiques qui marquèrent toute l'année 1820 : la discussion à la Chambre des députés des projets de lois d'organisation départementale et communale ; la mort du pape Léon XII ; l'élection du pape Pie VIII ; la continuation des hostilités entre les Russes, les Turcs et les Grecs ; la formation du ministère Polignac et les violences des journaux contre le nouveau cabinet, etc., etc. C'est l'époque des luttes ardentes à la tribune et dans la presse, où l'esprit public s'agitait de plus en plus, et dont l'étude est à la fois pleine d'intérêt et de féconds enseignements. Le dernier volume paraîtra prochainement.

LES TERRES DU CIEL, par Camille FLAMMARION, publié par la Librairie académique DIDIER et C^{ie}.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que ce nouvel ouvrage, dont la première édition a été épuisée au moment même de sa mise en vente, paraît aujourd'hui sous une forme populaire et accessible à tous, en livraisons à 50 centimes.

Chaque livraison contient 32 pages de texte grand in-8^o et plusieurs gravures chromolithographiques et photographiques, soit à part, soit imprimées dans le texte ; il en paraît une chaque semaine et l'ouvrage complet formera 20 livraisons et 600 pages.

Comme on le sait, les *Terres du Ciel* exposent ce que les derniers progrès de l'astronomie nous ont appris sur les autres mondes qui planent avec la Terre dans l'espace, et démontrent avec évidence que la planète où nous sommes n'est pas le seul globe habité, mais que la vie existe dans tout l'univers comme ici-bas. Grâce à la puissance des instruments de l'optique moderne, à la précision des méthodes d'observation, à l'analyse spectrale, on connaît plusieurs autres mondes avec une exactitude surprenante : leurs dimensions, leur poids, leur météorologie, leurs saisons, leurs climats, et même l'état de la vie et la forme probable des habitants, sont autant de problèmes résolus aujourd'hui plus ou moins complètement pour les planètes qui nous environnent. Avec l'auteur des *Terres du Ciel*, aussi, dit un savant critique, « ce n'est plus l'astronomie d'autrefois, c'est vraiment une astronomie nouvelle. Les corps célestes ne nous apparaissent plus inertes, tournant dans leurs orbites solitaires : il leur donne la vie, il les peuple, il les rattache à nous » On est sous le charme de ces descriptions écrites dans ce style à la fois clair et élégant qui a su, depuis quinze ans déjà, mettre la science la plus positive à la portée des lecteurs les moins attentifs et les moins préparés. On peut se procurer les livraisons de cet ouvrage chez les principaux Libraires de notre ville.

BAINS DE MER DES SABLES-D'OLONNE.

Saison 1877, ouverture 1^{er} juillet.

À l'occasion de l'ouverture de la saison des bains, la Compagnie de la Vendée délivrera dans toutes les stations de son réseau des billets aller et retour avec réduction de 40 p. 100

Ces billets seront valables pendant dix jours.

P. GODBT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUN 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	69 75	10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	612 50			Canal de Suez	665	2 50		
4 1/2 %	98 60	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640	2 50		Crédit Mobilier esp.	490 25	13 75		
5 %	105 80	15	Crédit Foncier d'Autriche	437 50	2 50		Société autrichienne	457 50			
Obligations du Trésor, t. payé.	495		Est	612 50	6 25		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	429		Paris-Lyon-Méditerranée	1002 50	2 50		Orléans	333			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	498	5 50	Midi	782 50	7 50		Paris-Lyon-Méditerranée	318 75			
1865, 3 %	506 50	2 50	Nord	1295			Est	331 50			
1869, 3 %	387 30		Orléans	1035			Nord	380			
1871, 3 %	375	3	Ouest	662 50	7 50		Ouest	348 25			
1875, 4 %	483 50	2 50	Vendée, 500 fr. l. p.				Midi	233 75			
1876, 4 %	476	2 75	Compagnie parisienne du Gaz	1370	5		Charentes	150			
Banque de France	3125	15	C. gén. Transatlantique	467 50	2 50		Vendée	521 25			
Comptoir d'escompte	668 75	1 25					Canal de Suez				
Crédit agricole, 200 f. p.	306 25	1 25									
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 5 juin 1877.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste, s'arrête à Angers, omnibus-midi.
6	45	soir, express, omnibus.
9	1	soir, express, omnibus-midi.
1	36	soir, express, omnibus-midi.
4	10	soir, express, omnibus-midi.
7	15	soir, express, omnibus-midi.
10	37	soir, express, omnibus-midi.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures	26 minutes du matin	direct-tour, omnibus.
9	40	soir, express, omnibus-midi.
12	40	soir, express, omnibus-midi.
4	44	soir, express, omnibus-midi.
10	28	soir, express, omnibus-midi.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 10.

AU PALAIS DES MARCHANDS

Les plus Vastes Magasins de Nouveautés d'Angers

Rue Baudrière, 63 et 65

PENDANT TOUT LE MOIS DE JUIN

Très-grande mise en vente de MOUSSELINES BRODÉES, pour rideaux de lits et rideaux de fenêtres, achetées à Saint-Gall (Suisse), dans des conditions exceptionnelles de bon marché. — Très-grande affaire de CRETONNES, GROS-CROISÉS, tous les styles, 100 dessins à choisir, vendus très-bon marché.

GIMPURES D'ART ET NATTES DE CHINE

(Dépôt de Châles des Indes, de la Compagnie Franco-Anglaise, pour tout l'Ouest.)

A LA VILLE DE PARIS

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Pierre,
A SAUMUR

CONFECTIONS

Très-grand choix de vêtements confectionnés en Coutil et en Alpaga pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS. Ces rayons sont assortis de manière à pouvoir satisfaire tous les goûts; le bon marché, la solidité et l'élégance y sont réunis.

Markettes, Vestons et Gilets, pacha noir, très-brillant et très-solide de teint.
Vestons, Gilets et Pantalons, coutil et toile nationale.
Pantalons coutil pour collèges.

Vestons toile bleue et carouba.
Chemises habillées, blanches et couleurs.
Chemises de travail, — Gilets de flanelle santé.

CHAPEAUX en tous genres : FEUTRE DUR, FEUTRE MOU, PAILLE BLANCHE et COULEUR, pour hommes et cadets. Nous recommandons notre incomparable CHAPEAU DE JONG à 0,25 c. || CASQUETTES SOIE NOIRE, très-belle qualité, depuis 1,75

Choix immense de Tissus tout Laine et Laine et Soie, pour Robes de Mariées.

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON

Située à Saumur, quartier de la Croix-Verte.
Avec cour, jardin et oseraie, dans la Boire de Saint-Lambert.
S'adresser à M^e MEHOUS, notaire. (Pour plus de détails, voir les placards apposés.) (346)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ensemble ou séparément.

LA
PROPRIÉTÉ VIGNOBLE
DES CORDELIERS

En Souzay et Saint-Cyr, Contenant 10 hectares 22 ares. Dans les bois de Fontevault, 6 hectares 21 ares.
S'adresser audit notaire ou à M^{me} BOUCHET-AMOUROUX, rue Beaurepaire, 41, à Saumur. (333)

A CÉDER
UN MAGASIN DE MODES
ET LINGERIE

Belle clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Située au Port, commune de Vivy, Avec 11 ares de jardin enfermés de murs, avec espaliers. Belle pêche sur l'Authion.
S'adresser à M. JOUSSELIN, propriétaire-expert à Vivy. (325)

A VENDRE
OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,
MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise.
S'adresser à M. PIÉTU, qui l'habite.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON
Rue Saint-Jean,
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1877,
UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Palais-de-Justice, 5.
S'adresser à M. NANCUX, quai de Limoges, 66. (291)

APPARTEMENT
ET CAVE
A LOUER

PRÉSENTEMENT.
S'adresser à la Retraite. (321)

A LOUER DE SUITE
Pour 220 fr. par an,
MAISON SEULE

Grand'Rue, 48.
S'adresser au locataire actuel.

A VENDRE
UNE BELLE JUMENT de voiture,
âgée de quatre ans, taille 1 mètre 50 centimètres.

DEUX VOITURES : phaéton et petite carriole anglaise, et harnais.
S'adresser au bureau du journal.

TEINTURERIE DU PROGRÈS.

BROSSAY
Rue Saint-Nicolas, 24,
SAUMUR,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient d'ajouter à son établissement un atelier spécial de NETTOYAGE A SEC pour costumes de dames tout confectionnés et pour vêtements d'hommes.

Par ce procédé, il n'y a pas à craindre que les vêtements soient déformés ni que les nuances soient altérées.

Prix très-modérés.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1877,
UNE MAISON

Avec Ecurie et Remise,
Sise à Saumur, rue Dacier,
Actuellement occupée par M. le docteur Bossard.
S'adresser à M. FOURNIER, propriétaire à Distré. (315)

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
48, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

AVIS
La Caisse Saumuroise, 48, rue Beaurepaire,
paie dès aujourd'hui les coupons : Orléans, Lyon, Ouest, échéant le 1^{er} juillet 1877, sous escompte de 5 0/0.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.